

24 janvier 2016  
Lyon

# JOURNEES D'ACTUALITE SUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS S'ENGAGE DANS VOS  
TERRITOIRES, ET VOUS ?

CO-ORGANISATEUR



DÉLEGATION  
NATIONALE À  
L'ÉCONOMIE  
SOCIALE ET  
SOLIDAIRE



## PROGRAMME



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT



WWW.CNFPT.FR  
RUBRIQUE  
MANIFESTATIONS

# L'Économie Sociale et Solidaire s'engage sur votre territoire, et vous acteurs publics ?

**Mardi 24 janvier 2017 de 9h à 17h**

**Délégation de Rhône-Alpes Lyon,  
18 rue Edmond Locard 69005 Lyon**

## **PRESENTATION GENERALE**

Avec 225 000 entreprises et 2,3 millions de salariés, l'économie sociale et solidaire opère dans tous les secteurs d'activité économique. L'ESS regroupe des associations, des fondations, des coopératives, des mutuelles, et des sociétés commerciales qui ont une utilité sociale et partagent ses principes de gouvernance et de gestion. Elle est très présente dans l'action sociale, le sport et les loisirs, les arts et les spectacles, l'enseignement et l'éducation populaire, la santé mais aussi les activités financières et l'assurance.

C'est une économie qui agit dans la proximité : elle ancre son développement avant tout sur les territoires, qu'ils soient à dominante urbaine ou rurale et y occupe souvent plus de 20 % des salariés du secteur privé. Elle crée du lien social et de l'activité économique et apporte des solutions innovantes face aux défis sociaux.

En s'appuyant sur les modalités d'organisation, les leviers de développement et les outils de financement confortés par la loi du 31 juillet 2014, l'économie sociale et solidaire a les moyens, face aux besoins et à l'intérêt croissant qu'elle suscite, d'accélérer son développement, de faire essaimer les innovations porteuses, de faire grandir ses entreprises à potentiel.

Ce changement d'échelle, elle ne l'accomplira que dans le cadre de dynamiques et de stratégies locales de développement où acteurs publics des collectivités territoriales, des services de l'Etat mais aussi de la CDC et de bpifrance concourent avec les acteurs de l'ESS à la co-construction de politiques publiques.

C'est pourquoi l'Etat et le CNFPT agissent ensemble, dans le cadre d'une convention signée en juin 2015, pour promouvoir le développement de l'ESS en organisant des journées de sensibilisation et de formation à destination des élus et des agents des collectivités locales, des services de l'Etat, de la Caisse des Dépôts et de bpifrance.

## **PUBLIC**

Agent.e.s des collectivités, de l'Etat en charge des services de proximité ou à la personne, de développement économique, de l'achat public et des commandes, des politiques d'insertion et d'emploi, des politiques sociales, représentant.e.s de la vie associative, animateur.rice.s des territoires, élu.e.s.

## PROGRAMME

*Journée animée par Pierre Wolf, journaliste*

*Des temps de questions /réponses sont prévus tout au long de la journée*

### **9h00 - 9h30 : Accueil des participants**

#### **9h30 - 10h45 : ESS, trois lettres pour entreprendre autrement**

**Cadre historique et législatif**, Jean-Claude Bochaton (DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes) et Julien Loïs (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Rhône-Alpes). **Zoom sur l'institution d'une Conférence annuelle de l'ESS**, Nicolas Moreau (DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté).

#### **10h45 - 11h30 : La coopération, une méthode pour redynamiser un territoire industriel**

Les modes de coopération au cœur de la logique ESS ouvrent un champ des possibles particulièrement intéressant pour répondre aux enjeux des territoires industriels soumis à la concurrence internationale.

**L'exemple du pôle territorial de coopération économique (PTCE) de Romans (Drôme)**, François Monterrat (Communauté d'agglomération Valence Romans) et Christophe Chevalier (Pole Sud Archer)

#### **11h30 - 11h45 Pause**

#### **11h45 - 12h30 : La coopération, une méthode pour répondre à des besoins sociaux peu ou non satisfaits**

La loi sur l'ESS prévoit des modalités contractuelles favorisant le soutien à l'ESS par exemple en matière de marchés publics, d'aides publiques aux entreprises ou encore de services d'intérêt économique ou social général.

**L'initiative petite enfance de Villeurbanne qui s'appuie sur les modes d'organisation de l'ESS pour développer des services à la population**, Mathieu Fortin (Ville de Villeurbanne)

#### **12h30-13h00 : Présentation des dispositifs d'accompagnement, des centres de ressources et des acteurs structurants de l'ESS dans la région**, Julien Loïs (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Rhône-Alpes)

#### **13h00 Déjeuner**

#### **14h30 - 15h30 : Quels sont les pré-requis au développement d'une politique publique ESS ?**

Quel est ce modèle économique centré sur le développement durable des territoires? Comment inscrire ces modes de contractualisation dans la structure et la mise en œuvre des politiques publiques locales ? Comment intégrer ces modes de faire dans un cadre coopératif plus large au service du territoire et de l'intérêt général ? Quels sont les pré-requis au développement d'une politique ESS ?

Dounia Besson (Adjointe au Maire de Lyon en charge de l'Economie sociale et solidaire) et Julien Loïs (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Rhône-Alpes)

#### **15h30 - 17h00 : Ateliers à solutions**

Les participants sont invités à répondre à une commande politique fictive mobilisant les ressources de l'ESS grâce à leurs connaissances et à l'appui des experts présents. Capitalisation sous forme de carte mentale.

Experts/personnes ressources intervenant sur les ateliers :

- Dounia Besson (Adjointe au Maire de Lyon en charge de l'Economie sociale et solidaire)
- Isabelle Guillot (Responsable Pôle clauses insertion - Facilitatrice Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais)
- Jean-Claude Bochaton (DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes),
- Julien Loïs (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Rhône-Alpes)
- Raphaël Bichot (Chargé de développement affaires régionales Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Caisse des Dépôts)

**Atelier 1** : Vous êtes chargé-e de mission au sein d'une communauté d'agglomération de 100 000 habitants à composante urbaine et périurbaine ou d'une communauté de communes de 20 000 habitants et 12 communes en milieu rural. Vous recevez pour tâche de concevoir une politique structurelle favorisant l'entrepreneuriat et l'innovation. Cette politique s'incarne dans un/des lieux totems.

**Atelier 2** : Vous êtes chargé-e de mission au sein d'une collectivité territoriale. Par obligation législative ou par volonté politique des élus, vous avez pour rôle de mettre en place une politique d'achats responsables.

**17h00 Fin de la journée**



**Inscriptions obligatoires et en ligne jusqu'au 16 janvier 2017**

**Pour les agents territoriaux :**

Inscription sur la plateforme  
d'inscription en ligne du  
CNFPT  
Cliquez ici  
Prendre contact avec votre  
service formation.

**Code stage : 22 ESSAP 001**

**Pour les agents non territoriaux :**

Inscription en ligne  
uniquement

Cliquez ici

Les frais de transport sont à la charge des collectivités pour les agents territoriaux et à la charge des participants ou de leurs employeurs pour les autres publics.

Les participant.e.s seront accepté.e.s dans la limite des places disponibles. Une convocation sera adressée 8 jours avant la journée d'actualité.

Pour accéder au CNFPT privilégiez les transports en commun, le stationnement sur place est limité.

**Contacts CNFPT :**

**Danièle VULLIET - Conseillère formation - courriel : [daniele.vulliet@cnfpt.fr](mailto:daniele.vulliet@cnfpt.fr)**

**Julie FREITAS - Assistante formation - 04 72 32 43 36 - courriel : [julie.freitas@cnfpt.fr](mailto:julie.freitas@cnfpt.fr)**